

FORMULAIRE DEMANDE D'AFFICHAGE

La réservation des panneaux et des emplacements de banderoles doit impérativement être formulée 3 mois avant la date d'affichage souhaitée - 15 jours pour 1 ou 2 affiches sous réserve d'emplacement(s) disponible(s).

Nom de l'association :

Nom du demandeur :

Adresse :

Tél :

Mail :

Objet de la manifestation/réservation :

Date de la manifestation :

Dates d'affichage souhaitées :

Affiches : du _____ au _____

Banderoles : du _____ au _____

| TYPE D'AFFICHAGE | QUANTITÉ SOUHAITEE PAR L'ASSOCIATION | QUANTITÉ ET EMPLACEMENT(S) MIS À DISPOSITION par la commune * | DATES DE POSE * |
|--|---|--|--------------------|
| AFFICHES Nombre : 1 à 7 maximum Format portrait : 80 x 120 cm | | | |
| BANDEROLES Nombre : 1 à 5 maximum Format paysage : 4 à 5m x 0.8 à 1m | Cochez les emplacements souhaités : <input type="checkbox"/> A - Croas Avalou <input type="checkbox"/> B - Moulin Chef du Bois <input type="checkbox"/> C - La Grande Halte <input type="checkbox"/> D - Pontérec <input type="checkbox"/> E - Kroas Prenn direction Fouesnant <input type="checkbox"/> F - Kroas Prenn direction La Forêt-Fouesnant <input type="checkbox"/> G - Allée du Mesmeur | | |

La conception et l'impression des affiches et banderoles sont à la charge de l'association organisatrice.

*Les affiches et banderoles seront à installer sur les supports par l'association organisatrice, sous sa responsabilité, aux emplacements et aux dates de début de pose indiqués par la commune.

Seules les banderoles seront à retirer par l'association organisatrice le soir ou au plus tard le lendemain de la manifestation.

Sous réserve de disponibilité, des emplacements pourront être mis à disposition pour une manifestation extérieure à la Commune.

Date de dépôt de la demande :

Signature du demandeur

Pour acceptation,
Le service communication

À La Forêt-Fouesnant,
Le